



Plan de lutte contre maladies vectorielles 2018 dans le Var

Evolution par rapport au plan 2017

Réunion du 05 juin 2018 - Préfecture du Var

— Architecture générale de l'AP et du plan annexé

==> ARCHITECTURE REGIONALE TYPE

AP

Visas :

Ajout d'un visa faisant référence aux bilans fournis
par les gestionnaires des points d'entrée du Var



Plan annexé : § chapitre 1] Enjeu sanitaire

Actualisation du contexte historique des épisodes de cas autochtones en
PACA :

**17 cas autochtones de chikungunya dans le Var en
2017**



§3.4.1.2] substances active utilisables :

suppression du tableau des substances autorisées et remplacement par l'alinéa suivant :

«_Les substances actives utiliséessont celles autorisées pour la lutte anti-vectorielle dans le cadre de la réglementation en vigueur sur les produits biocides ».



§3.4.1.2] Substances actives utilisables (suite)

En 2017, avait été introduit un paragraphe « En présence de zones cultivées dans le périmètre de l'intervention LAV ==>
Expérimentation de l'utilisation privilégiée d'une préparation à base pyréthrines et de pipéronyl butoxyde

Du fait du changement de la liste positive des produits à utiliser
(Aquapy n'y figure plus)

En attente d'une solution alternative, reformulation de ce paragraphe **supprimé et remplacé** par « En présence de cultures dans le périmètre de l'intervention LAV, l'utilisation d'un produit biocide compatible avec l'agriculture biologique sera privilégiée mais reste soumise à l'appréciation de l'opérateur public de démoustication. »



PE-RSI aéroport Toulon-Hyères

Obligations RSI	État de réalisation	Commentaire	Zone hors PE (400 m)
Description état initial	réalisé		
Plan de surveillance	Réalisé (4 zones de contrôle avec pièges pondoirs)	Relevé mensuel	Réalisé par EIDM
Plan de lutte	Mis en place : 2 appareils à capture (CO)		
Bilan annuel (art 6 AP)	réalisé		réalisé
Communication (interne et externe)	réalisé		



PE-RSI port Toulon-la Seyne

Obligations RSI	État de réalisation	Commentaire	Zone hors PE (400 m)
Description état initial	Rapport EIDM février 2018		
Plan de surveillance	Fin 1 ^{er} semestre 2018	Finalisation convention	Réalisé par EIDM
Plan de lutte	Fin 1 ^{er} semestre 2018		
Bilan annuel (art 6 AP)	réalisé		réalisé



Merci de votre attention